

BDG FUND – BDG Bonds Opportunities (EUR)

Rapport annuel au 31 décembre 2011

Table des matières

• Direction et organisation	2
• Comité de surveillance	2
• Distribution du revenu net 2011	3
• Politique d'investissement	3
• Aperçu	4
• Compte de fortune	4
• Compte de résultats	5
• Inventaire de la fortune	6
• Liste des transactions	9
• Commissions pour 2011	10
• Offices de dépôt	10
• TER et PTR	10
• Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire	10
• Rapport de performance	11
• Méthodologie	12
• Rapport de l'organe de révision	13



Banque de Dépôts et de Gestion

Avenue du Théâtre 14
CH-1002 Lausanne

www.bdg.ch



Rue du Maupas 2
Case postale 6249
CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Direction et organisation

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL
Président
Directeur général, BCV

Christian PELLA
Vice-président
Premier conseiller juridique, BCV

Jean-Daniel JAYET
Membre
Directeur, BCV

Christian BEYELER
Membre
Directeur, GERIFONDS SA

Christian CARRON
Membre
Directeur adjoint, GERIFONDS SA

Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA
Case postale 1172, 1001 Lausanne

Société de direction

GERIFONDS SA
Rue Maupas 2, case postale 6249, 1002 Lausanne

Christian BEYELER, directeur
Christian CARRON, directeur adjoint
Nicolas BIFFIGER, sous-directeur
Bertrand GILLABERT, sous-directeur

Comité de surveillance

Marc GEMOETS, président, Banque de Dépôts et de Gestion
Christian CARRON, vice-président, GERIFONDS SA
Martina WIECZOREK, membre, Banque de Dépôts et de Gestion
Frédéric NICOLA, membre, GERIFONDS SA

Banque dépositaire

Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne

Distributeur

Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne

Domicile de souscription et de paiement

Banque de Dépôts et de Gestion, Lausanne

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds BDG FUND – BDG Bonds Opportunities (EUR) à la Banque de Dépôts et de Gestion à Lausanne.

Distribution du revenu net 2011

Date ex: 24 avril 2012

Date de paiement: 27 avril 2012

	Code ISIN	Distribution des revenus aux porteurs de parts domiciliés							Fiscalité européenne	
		N° de valeur	Coupon n°	Monnaie	en Suisse		à l'étranger	TID-CH	TID-UE	
					Montant brut	-35% impôt anticipé	Montant net	Montant brut/net		
BDG Fund										
- BDG Bonds Opportunities (EUR)*	CH0107012871	10701287	2	EUR	51.00	17.85	33.15	51.00	51.0000	51.0000

* Les classes des compartiments de fonds marquées d'un astérisque bénéficient de la procédure de déclaration bancaire (affidavit).

Politique d'investissement

(du 01.01.2011 au 31.12.2011)

Rétrospective

En règle générale, les principaux marchés obligataires de référence ont connu une bonne performance de part et d'autre de l'Atlantique en 2011 sur fond d'aversion croissante au risque. La résurgence des problèmes liés à l'endettement des pays périphériques, principalement en Grèce, a clairement conduit les investisseurs à rechercher les placements les plus sûrs en Europe, le rendement sur le Bund allemand à 10 ans touchant un plus bas historique de 1,7%. Les dettes périphériques auront, par contre, continué leur chemin de croix, principalement les obligations grecques, irlandaises et portugaises. L'Italie et l'Espagne n'ont pas été épargnées, leurs emprunts gouvernementaux étant à leur tour entrés dans l'œil du cyclone des spéculateurs.

Au 31 décembre 2011, la VNI du BDG Bonds Opportunities a atteint EUR 990.91, soit une performance négative de 3.07% (y.c. dividende). Face à la frilosité grandissante des marchés, les différentiels de spread de rendement corporate se sont fortement écartés des emprunts d'Etat de référence, l'indice itraxx atteignant à nouveau un plus haut historique de 210 points de base l'été dernier. Bien qu'étant peu exposé aux signatures bancaires, le fonds a subi partiellement l'année dernière les

conséquences de ses craintes accrues sur la solvabilité financière de nombreux débiteurs obligataires privés.

Perspectives

Face au ralentissement économique important qui se dessine en Europe, la Banque centrale européenne va garder ses taux d'intérêt bas pendant une durée prolongée, tout en procédant à des assouplissements quantitatifs déguisés pour soulager le secteur bancaire de la zone euro. Nous escomptons une reprise du goût du risque par les investisseurs en début d'année, se traduisant par de meilleures performances des obligations « corporate » et une atténuation progressive des tensions sur les dettes périphériques. Le différentiel de rendement favorable sur les signatures de débiteurs privés va rester favorable ces prochains mois, un investissement accru sur des obligations bancaires de qualité étant prévu. Face au bas niveau absolu et relatif des titres à revenus fixes européens, qui pourraient conduire à des corrections de rendement à la hausse, le fonds maintiendra un profil de durée faible.

Banque de Dépôts et de Gestion, 31 décembre 2011

Aperçu

	Période comptable	Devise des classes	01.01.11 31.12.11	(Lancement du fonds) 28.09.09 31.12.10
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable		EUR	8'376'137.83	17'324'354.76
Portfolio Turnover Rate (PTR)			7.69%	-28.69%
Parts en circulation à la fin de la période comptable			8'453	16'375
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable		EUR	990.91	1'057.98
Distribution par part		EUR	51.00	35.70
Total Expense Ratio (TER)			0.98%	1.00%

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Compte de fortune

(Valeurs vénales)	31.12.11	31.12.10
Avoirs en banque à vue	84'600.31	78'891.75
Valeurs mobilières		
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	7'085'406.93	15'901'583.46
Parts d'autres placements collectifs	0.00	634'002.90
Produits structurés	985'216.00	203'380.00
Autres actifs	227'894.69	520'943.14
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	8'383'117.93	17'338'801.25
Engagements envers les banques à court terme	0.00	-9.54
Autres engagements	-6'980.10	-14'436.95
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'376'137.83	17'324'354.76

Evolution du nombre de parts	Période comptable	01.01.11 31.12.11	(Lancement du fonds) 28.09.09 31.12.10
Position au début de la période comptable / Parts souscrites à l'émission		16'375	16'476
Parts émises		365	10'419
Parts rachetées		-8'287	-10'520
Position à la fin de la période comptable		8'453	16'375

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds au début de la période comptable / Fortune nette du fonds à l'émission	17'324'354.76	16'476'000.00
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-584'587.50	0.00
Solde des mouvements de parts	-7'620'527.77	19'754.33
Résultat total	-743'101.66	828'600.43
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'376'137.83	17'324'354.76

Compte de résultats	Période comptable	01.01.11	(Lancement 28.09.09
		31.12.11	du fonds) 31.12.10
Revenus			
Revenus des avoirs en banque à vue		5.31	8.22
Revenus des valeurs mobilières			
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs		722'232.16	947'015.86
Parts d'autres placements collectifs		0.00	32'296.89
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		10'632.96	138'401.60
Total des revenus		732'870.43	1'117'722.57
Charges			
Intérêts passifs		-214.17	-24.32
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-131'546.60	-200'825.70
Autres charges		-543.09	-428.20
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		-342'247.51	-82'841.05
Total des charges		-474'551.37	-284'119.27
Résultat net		258'319.06	833'603.30
Gains et pertes de capital réalisés		-194'521.66	-149'160.69
Résultat réalisé		63'797.40	684'442.61
Gains et pertes de capital non réalisés		-806'899.06	144'157.82
Résultat total		-743'101.66	828'600.43
Utilisation du résultat			
Résultat net		258'319.06	833'603.30
Report de l'année précédente		249'015.80	0.00
Résultat disponible pour être réparti		507'334.86	833'603.30
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		431'103.00	584'587.50
Report à compte nouveau		76'231.86	249'015.80
Total		507'334.86	833'603.30

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières cotées en bourse						
Obligations					7'085'406.93	84.52
FR0010805309	3 ³ / ₄ % Christian Dior 09-14 NT	500'000	EUR	102.11%	510'550.00	6.09
FR0010806745	8 ³ / ₈ % Rallye 09-15 NT	300'000	EUR	106.89%	320'655.00	3.83
GR0114022479	5 ¹ / ₂ % Hellas 09-14	600'000	EUR	24.00%	144'000.00	1.72
XS0182242247	5 ³ / ₄ % Finmeccanica Finance 03-18 NT Series 2 Senior	500'000	EUR	79.64%	398'190.00	4.75
XS0204395213	4 ⁵ / ₈ % ArcelorMittal Finance 04-14 NT	400'000	EUR	103.74%	414'976.00	4.95
XS0329479728	5 ¹ / ₄ % WPP Finance 07-15 NT	400'000	EUR	105.95%	423'780.00	5.06
XS0353181190	6 ¹ / ₄ % Kraft Foods 08-15 NT Senior	450'000	EUR	111.31%	500'913.00	5.98
XS0428417900	6 % Compagnie de Saint-Gobain 09-13 NT Series 8 Senior	500'000	EUR	104.99%	524'960.00	6.26
XS0429265159	7 % Swiss Re Treasury (US) 09-14 NT Series 143 Senior	500'000	EUR	110.00%	550'000.00	6.54
XS0431967230	6 ¹ / ₂ % Croatia 09-15 NT	400'000	EUR	99.50%	397'980.00	4.75
XS0451641285	7 ⁵ / ₈ % Fiat Finance & Trade 09-14 NT Series 127BN	300'000	EUR	98.84%	296'526.00	3.54
XS0453908377	5 ³ / ₈ % GE Capital Europ. Funding 09-20 NT Senior	250'000	EUR	108.05%	270'125.00	3.22
XS0455308923	4 ¹ / ₂ % Allied Irish Banks 09-12 NT Series 111 Senior	500'000	EUR	91.00%	455'000.00	5.43
XS0470632646	4 ³ / ₈ % Anglo American Capital 09-16 NT Series 29 Senior	500'000	EUR	107.10%	535'475.00	6.39
XS0477568637	5 ¹ / ₂ % FMC Finance 10-16 NT Senior	100'000	EUR	106.25%	106'250.00	1.27
XS0491042353	4 ¹ / ₄ % GE Capital Europ. Funding 10-17 NT Senior	150'000	EUR	104.07%	156'105.00	1.86
EUR					6'005'485.00	71.64
XS0207459594	6 ¹ / ₂ % EIB 10-15 NT	55'000'000	HUF	101.29%	176'977.58	2.11
HUF					176'977.58	2.11
XS0440570777	5 ¹ / ₈ % KFW 09-13 NT	500'000	NZD	102.65%	308'413.39	3.68
NZD					308'413.39	3.68
XS0451796642	3 % Schlumberger Norge 09-13 NT	350'000	USD	102.41%	276'122.96	3.29
USD					276'122.96	3.29
Obligations à taux variable					318'408.00	3.80
XS0430328525	8 ⁷ / ₈ % Lafarge 09-14 NT Series LAFMTN024 Senior var	300'000	EUR	106.14%	318'408.00	3.80
EUR					318'408.00	3.80
Instruments financiers dérivés					0.00	0.00
EURX.BOB0312	Future Eurex Euro-Bobl Index mars 12	-20	EUR	125.11%	0.00	0.00
Futures					0.00	0.00
Valeurs mobilières non cotées en bourse						
Produits structurés					985'216.00	11.75
XS0493588908	HSBC Bank Dividend-Linked Rev. Conv. on DJ Euro Stoxx 50 10-12 NT	200'000	EUR	95.52%	191'040.00	2.28
XS0594835281	BNP Paribas Arbitrage Issuance – Basket Currencies 11-14 NT	400'000	EUR	75.26%	301'040.00	3.59
XS0712164978	31/2% Deutsche Bank London 11-14 Credit Linked NT	490'000	EUR	100.64%	493'136.00	5.88
EUR					985'216.00	11.75

Avoirs en banque à vue	84'600.31	1.01
Obligations, obligations convertibles, emprunts à option et autres titres de créance et droits-valeurs	7'085'406.93	84.52
Produits structurés	985'216.00	11.75
Autres actifs	227'894.69	2.72
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	8'383'117.93	100.00
Autres engagements	-6'980.10	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	8'376'137.83	

Cours de change	HUF	100 = EUR	0.317695
	NZD	1 = EUR	0.600932
	USD	1 = EUR	0.770327

Risques sur instruments dérivés selon Commitment II

Total net

Risque	Genre d'instrument	Désignation	Echéance	Taille du contrat	Monnaie	Montant / Quantité	Cours / Strike	Delta	Risque du marché		Risque de crédit		Risque de change	
									Risque de fluctuation de cours des actions	Risque de fluctuation du taux d'intérêt	EUR	5)	EUR	5)
	FI	Eurex Euro-Bobl Index mars 12							0.00	-2'502'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		Position compensable sur Eurex Euro-Bobl Index mars 12							0.00	2'502'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00
		Exposition nette sur Eurex Euro-Bobl Index mars 12							0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total									0.00	0.00			0.00	0.00

Total brut

Total	augmentant l'engagement													0.00
--------------	-------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	--	------

Risque	Genre d'instrument	Désignation	Echéance	Taille du contrat	Monnaie	Montant / Quantité	Cours / Strike	Delta	Risque du marché		Risque de crédit		Risque de change	
									Risque de fluctuation de cours des actions	Risque de fluctuation du taux d'intérêt	EUR	5)	EUR	5)
réduisant l'engagement	FI	Eurex Euro-Bobl Index mars 12	12.03.12	100'000	EUR	-20	125,11%	1.00000	0.00	2'502'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00
Total									0.00	2'502'200.00	0.00	0.00	0.00	0.00

Genre d'instrument FI (Futures indices) OI (Options indices) DT (Devises à terme)
 FT (Futures taux) OA (Options actions) WA (Warrants actions)

Informations supplémentaires et opérations hors-bilan

Valeurs mobilières prêtées pour une durée illimitée à la date du bilan : 0.00

Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan : 0.00

Montant du compte prévu pour être réinvesti : 0.00

Indication sur les Soft Commission Agreements: La direction du fonds n'a conclu aucune convention dite de « soft commissions ».

Les explications des légendes se trouvent à la fin du rapport.

Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 2)	Ventes 3)
Positions ouvertes à la fin de la période comptable			
Obligations			
FR0010806745	8 3/8 % Rallye 09-15 NT		100'000
XS0207459594	6 1/2 % EIB 10-15 NT	55'000'000	
XS0329479728	5 1/4 % WPP Finance 07-15 NT		50'000
XS0353181190	6 1/4 % Kraft Foods 08-15 NT Senior		50'000
XS0451641285	7 5/8 % Fiat Finance & Trade 09-14 NT Series 127BN		200'000
XS0477568637	5 1/2 % FMC Finance 10-16 NT Senior		400'000
XS0491042353	4 1/4 % GE Capital Europ. Funding 10-17 NT Senior		350'000
XS0712164978	3 1/2 % Deutsche Bank London 11-14 Credit Linked NT	490'000	
Obligations à taux variable			
XS0430328525	8 7/8 % Lafarge 09-14 NT Series LAFMTN024 Senior var		100'000
Produits structurés			
XS0594835281	BNP Paribas Arbitrage Issuance - Basket Currencies 11-14 NT	400'000	
Futures			
EURX.BOB0312	Future Eurex Euro-Bobl Index mars 12		20
Positions fermées en cours de période comptable			
Parts d'autres placements collectifs			
LU0280437160	Pictet Emerging Local Currency Debt -I- EUR Cap.		4'594.55682
Obligations			
DE000A0T61K1	6 3/4 % ThyssenKrupp Finance 09-13 NT Series 1		500'000
FR0010208660	4 % PPR 05-13 NT		500'000
FR0010369629	4 1/2 % Vivendi 06-13 NT		500'000
FR0010398271	4 5/8 % Pernod-Ricard 06-13 NT		500'000
FR0010602920	6 3/8 % Casino Guichard Perrachon 08-13 NT		200'000
FR0010720045	7 1/2 % Accor 09-14 NT		500'000
FR0010766857	7 1/2 % Autoroutes Paris-Rhin-Rhone 09-15 NT		500'000
FR0010809236	6 % Renault 09-14 NT		300'000
XS0180032103	4 3/4 % Citigroup 03-13 NT		400'000
XS0202202957	5 3/8 % Glencore Finance (Europe) 04-11 NT		500'000
XS0245507453	4 5/8 % Bank of Scotland 06-11 NT		225'000
XS0342254512	6 3/4 % BNG 08-11 NT	54'000'000	
XS0372358902	6 1/2 % British Telecom 08-15 NT		300'000
XS0418509146	6 3/4 % Telecom Italia 09-13 NT Series 21		500'000
XS0421464719	7 1/8 % Heineken 09-14 NT Series 2		300'000
XS0430052869	5 3/4 % Royal Bank of Scotland 09-14 NT Serie 3083		250'000
Obligations à taux variable			
XS0425722922	7 5/8 % Adecco Intl 09-14 NT Series 1 Senior var		250'000
Obligations convertibles			
XS0460347080	6 1/2 % Adecco Investment (Bermuda) 09-12 cv		300'000
Produits structurés			
XS0594835281	BNP Paribas - Note on a basket of Currencies 14013	400'000	400'000
Futures			
EURX.BOB0311	Future Eurex Euro-Bobl Index mars 11	30	
EURX.BOB0611	Future Eurex Euro-Bobl Index juin 11	30	30
EURX.BOB0911	Future Eurex Euro-Bobl Index septembre 11	30	30
EURX.BOB1211	Future Eurex Euro-Bobl Index décembre 11	30	30

1) Arrondi ou non selon le contrat de fonds en vigueur à la date de clôture

2) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

3) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

4) Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

5) En pour-cent de la fortune nette du fonds

Commissions pour 2011

BDG FUND	Commission d'émission en faveur des distributeurs	Indemnités d'émission et de rachat pour frais accessoires	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée
– BDG Bonds Opportunities (EUR)	max. 1.00%	0.30%	1.00%

La direction du fonds peut verser des indemnités de distribution aux distributeurs et partenaires de distribution (distributeurs autorisés, directions de fonds, banques, négociants en valeurs mobilières, compagnies d'assurances, gestionnaires de fortune, partenaires de distribution plaçant les parts du fonds exclusivement auprès d'investisseurs institutionnels dont la trésorerie est gérée à titre professionnel).

La direction du fonds peut en outre accorder des rétrocessions directement aux investisseurs institutionnels détenant des parts de fonds pour des tiers d'un point de vue économique (compagnies d'assurances-vie, caisses de pensions et autres institutions de prévoyance, fondations de placement, directions et sociétés suisses de fonds, directions et sociétés étrangères de fonds, sociétés d'investissement).

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximal des commissions de gestion des fonds cibles est de 3%.

Offices de dépôt

BCV, Lausanne
Clearstream, Luxembourg
Banque Pictet, Luxembourg

TER et PTR

Le TER et le PTR ont été calculés conformément à la « Directive pour le calcul et la publication du TER et du PTR de placements collectifs de capitaux » publiée par la Swiss Funds Association SFA le 16 mai 2008.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public sont évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible sont évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus. Si une valeur d'inventaire n'est pas disponible, ou disponible uniquement sur une base estimative, la direction évalue cette valeur au prix probable réalisable avec diligence au moment de l'évaluation en utilisant des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique (Fair Value). Elle peut se baser sur des données fournies par les dépositaires, les administrateurs ou les gestionnaires des fonds cibles. Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'une classe d'un compartiment résulte de la quote-part à la valeur vénale de la fortune du compartiment revenant à la classe en question, réduite d'éventuels engagements du compartiment attribués à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2009 du 28 sept. au 31 déc.	2010	2011
Rendement total net (VNI) en EUR	%	2.10	3.63	-3.07
Nom de l'indice Barclays Corporate Aggregate				
Rendement de l'indice en EUR	%	1.77	4.75	1.49
Fortune nette du fonds	mio CHF	16.4	21.7	10.2
En % du total de la firme	%	0.27	0.33	0.16
Fortune totale de la firme	mio CHF	6'037.3	6'591.6	6'505.7
Mesures externes de risque				
– Corrélation		0.17	0.48	0.40
– Volatilité	%	0.96	2.10	2.69
– Risque actif (tracking error)	%	1.26	2.26	3.54
– Bêta		0.16	0.43	0.30
– Ratio de Sharpe		5.97	1.56	-1.34
– Taux de placement hors risque	%	0.3958	0.3470	0.5433

Notes

1. La fréquence de calcul de la performance de l'indice est journalière.
2. Aucun effet de levier significatif n'existe dans les fonds de la firme.
3. Pourcentage du compartiment investi dans des régions non couvertes par l'indice: non significatif.
4. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire, après déduction de l'ensemble des commissions et frais prévus aux articles 18 et 19 du contrat du fonds.
5. GERIFONDS SA a délégué la gestion de ce compartiment du BDG FUND à la Banque de Dépôts et de Gestion SA.
6. L'indice de référence est le Barclays Corporate Aggregate.

Méthodologie

1. Les titres sont évalués au cours du marché, en date de comptabilisation.
2. La performance est calculée sur la valeur nette d'inventaire (VNI) des fonds en tenant compte de la distribution.
3. La fréquence de calcul de la performance des fonds est la même que celle de la VNI.
4. La performance est calculée frais de gestion et d'opérations déduits.
5. Les rendements sont chaînés géométriquement (méthode « time-weighted return »).
6. Les mesures de risque présentées (volatilité et ratio de Sharpe) sont calculées sur l'année en cours. En cas de changement de fréquence en cours d'année de la série analysée, les mesures sont calculées comme la moyenne des différentes sous-séries annualisées.
7. Corrélation : corrélation entre la performance du fonds et celle de son indice.
8. Volatilité : écart-type annualisé de la série de rendements.
9. Tracking error : écart-type annualisé de la différence de la performance du fonds et de son indice.
10. Bêta : pente résultante d'une régression linéaire entre la performance du fonds et celle de son indice.
11. Ratio de Sharpe : moyenne des rendements annualisés du fonds moins le taux sans risque divisé par la volatilité de la performance du fonds.
12. Annualisation de l'écart-type : multiplication par la racine de 250 pour une série journalière, 52 pour une série hebdomadaire et 12 pour une série mensuelle.
13. Les frais et commissions d'émission ou de rachat des parts ne sont pas pris en compte dans le calcul de performance.
14. Les impôts anticipés récupérables sur les revenus des placements sont provisionnés à la date ex.
15. Des informations complémentaires sur les politiques de calcul et de présentation des performances sont disponibles sur demande.
16. Les taux et répartitions des commissions forfaitaires de gestion sont mentionnés plus haut dans le rapport.
17. La date de création du composite correspond toujours à la date de création de la première classe lancée.

Rapport abrégé de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels du fonds de placements BDG FUND

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placements BDG FUND avec les compartiments BDG Bonds Opportunities (EUR), BDG Balanced (CHF) et BDG Swiss Stocks, comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus incombe au Conseil d'administration de la société de direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix

des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2011 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placement et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et à l'art. 127 LPCC ainsi que celles régissant l'indépendance (art. 11 LSR) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

PricewaterhouseCoopers SA

Simona Terranova
Expert-réviseur
Auditeur responsable

Jean-Sébastien Lassonde

Lausanne, le 13 avril 2012